



GEST

Grand Est Santé au Travail



Pour une rentrée réussie... ...Pensez à votre document unique !

Webinaire | Jeudi 23 septembre 2021



C'est la reprise !

C'est le moment de faire le point et de prendre du recul sur votre activité, de l'analyser et de préparer l'avenir de votre entreprise.

Bonnes initiatives de la rentrée :

- Démarrer la **démarche d'évaluation des risques** de votre entreprise
- Evaluer les **actions de prévention** que vous avez déjà mis en place



Objectif : Améliorer les conditions de travail et gagner en performance

Mais comment s'y prendre !

- Pour réaliser le **bilan prévention** de votre entreprise ?
- Mettre en place une **démarche adaptée et efficace** ?
- Par quelles méthodes, quels supports, quelles actions, quelles obligations... ?

⇒ La **prévention**... Cela ne s'improvise pas !

Au sommaire...

-1-

Qu'est-ce que la
prévention ?

-2-

Cadre
réglementaire

-3-

Étapes de
réalisation du
DUERP

-4-

Modèle possible
de DUERP

-5-

Focus métier

-6-

Conseils en
prévention

-7-

Partage d'outils

-8-

À vos questions !



-1-

**Qu'est-ce que la
prévention ?**

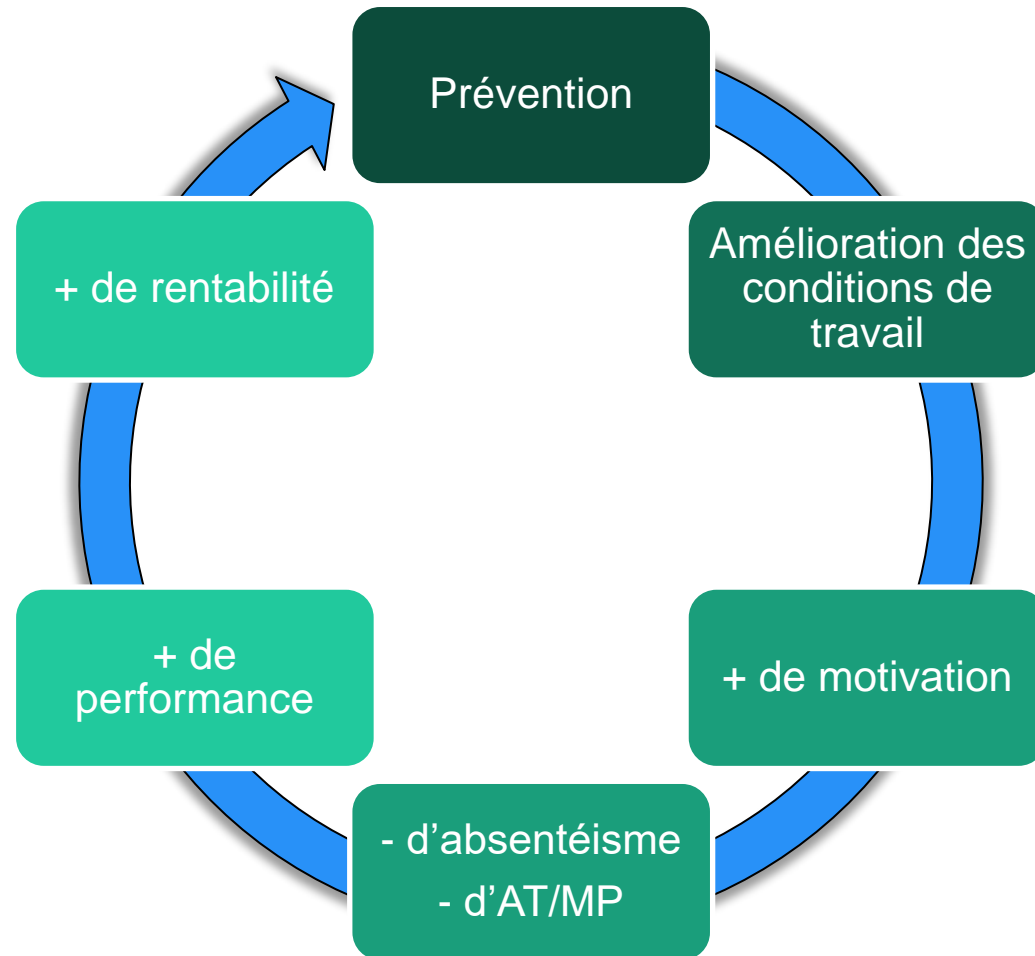


Prévention des risques professionnels

Ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés, améliorer les conditions de travail et favoriser le bien être au travail

- **Obligation réglementaire qui s'impose à l'employeur selon les principes généraux prescrits par le Code du Travail**
- Responsabilité des entreprises avec une obligation de résultats
- Obligation des salariés de prendre soin, en fonction de sa formation et de ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celle des autres (Article L.4122-1 du Code du Travail).

Enjeux de la prévention



1€ investi = **2,2€** récupérés

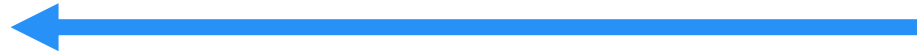
Source : Etude OPPBTP

Enjeux de la prévention

Les **A**ccidents de **T**ravail (AT) et **M**aladies **P**rofessionnelles (MP) vous impactent sur **2** types de coûts :



COÛTS DIRECTS



COÛTS INDIRECTS



Prévention en quelques chiffres...

Selon les
données DARES
de 2016, publié
en 2019

45 %

des employeurs ont
élaboré ou actualisé
un DUERP, malgré
l'obligation légale

38 %

ont un DUERP
actualisé dans les
établissements de
moins de 10
salariés du secteur
privé

+ 90 %

des établissements ont
actualisé un DUER
dans les
établissements **de 50**
salariés ou plus du
secteur privé



Intérêt de la démarche d'évaluation des risques

- ▶ Prendre conscience des risques et les connaître
- ▶ Mettre en place une démarche de prévention
- ▶ Définir des actions de prévention, les suivre, les mettre à jour
- ▶ Impliquer le personnel



-2-

**Cadre
réglementaire**

Réglementation

Selon l'article R.4121-1 du



- La loi impose d'**évaluer les risques qui existent dans l'entreprise** en matière de santé et de sécurité des salariés
- Pour cela, l'entreprise doit établir et tenir à jour un **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels**



Réglementation

Selon l'article R.4121-1 du



Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 : Crée les articles R.4121-1 à R.4121-4 et R.4741-1 du Code du travail

L'évaluation des risques professionnels s'inscrit dans le cadre de **la responsabilité de l'employeur**, qui a **l'obligation d'assurer la sécurité et de protéger la santé de ses salariés.**



Réglementation

Selon les articles R.4121-1 à R.4121-4 du



« L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs...»

- Notion d'unité de travail
- Inventaire des risques
- Plan d'actions
- Mise à jour annuelle et en cas de modification



Réglementation

Selon l'article R.4121-4 du



Document unique tenu à la disposition :

- des travailleurs
- des membres du CSE (anciennement CHSCT) ou instances qui en tiennent lieu
- des délégués du personnel
- du médecin du travail
- des agents de l'inspection du travail
- des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale
- des agents des organismes professionnels de santé, de sécurité et des conditions de travail
- des inspecteurs de radioprotection (travailleurs exposés au rayonnements ionisants industriels ou médicaux).



Sanctions réglementaires

Selon l' Article R.4741-1 du



Manquement aux obligations des articles R4121-1 à -4 du Code du travail

⇒ Fait de ne pas transcrire ou de ne pas mettre à jour les résultats de l'évaluation des risques

Peine d'amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe : soit 1 500 € et 3 000 € en cas de récidive.



Comment faire en pratique ?





-3-

**Étapes de
réalisation
du DUERP**

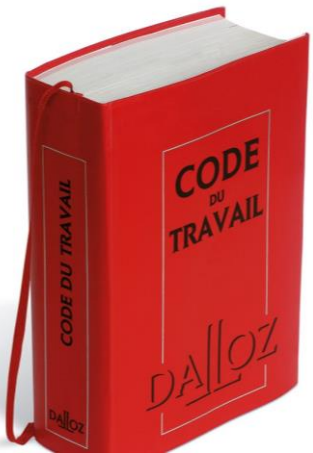
Étape 1 : identifier les unités

⇒ Article R.4121-1

L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3.

Cette évaluation comporte un **inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement**, y compris ceux liés aux ambiances thermiques.

L'**unité de travail**, ce n'est pas nécessairement un **poste de travail**, une fonction, une activité, un processus mais bien une **situation de travail** dans laquelle un ou des salariés, avec **une ou des fonctions différentes et en charge d'activités différentes, est (sont) exposé(s) à un même danger**.



Étape 2 : sélectionner les situations de travail

Il faut visualiser une journée de travail réelle d'un salarié

de son **arrivée** à son **départ**



Étape 3 : identifier les situations dangereuses

- Préparation et organisation des travaux
- Levage, manutention et circulation du personnel
- Travaux de construction
- Travaux de réhabilitation et d'entretien
- Utilisation de machines
- Utilisation de produits chimiques
- Travaux sur matériaux générant des poussières
- Travaux avec contraintes particulières



Grandes familles de risques



- Chute de plain-pied
- Chute de hauteur
- Effondrements et chutes d'objets
- Manutention manuelle
- Postures et gestes répétitifs
- Machines et outils
- Circulation interne
- Routiers
- Éclairage
- Bruit
- Vibrations mécaniques
- Ambiances thermiques
- Rayonnements
- Agents biologiques
- Agents chimiques
- Incendie et explosion
- Électricité
- Utilisation d'écrans
- RPS
- Co-activité
- Autres...

Étape 4 : la cotation

Niveau d'exposition

Caractérisation de l'exposition potentielle

		Caractérisation de l'exposition potentielle			
		Faible	Modérée	Importante	Très importante
		< 15 min / jour et/ou < 1 jour / mois	15 min à 1h / jour et/ou 1 à 6 jours / mois	1 à 4h / jour et/ou 6 à 15 jours / mois	> 4h / jour et/ou > 15 jours / mois
		1	2	5	10
Caractérisation des dangers	Dommmage bénin <i>(irritation, coupure, ...)</i>	1	2	5	10
	Dommmage grave - Accident du travail avec arrêt, incapacité temporaire <i>(tendinite, atteinte lombaire, brûlure, ...)</i>	4	8	20	40
	Dommmage laissant des séquelles - incapacité permanente, maladies professionnelles <i>(surdit�, perte d'un membre, allergie, ...)</i>	10	20	50	100
	D�c�s	20	40	100	200

Niveau de gravit 

RISQUE BRUT = GRAVITE x EXPOSITION

Les scores de 20 et 200 renvoient   risque brut  lev 

Les scores de 10 et 19 renvoient   risque brut moyen

Les scores de 4 et 9 renvoient   risque brut faible

Les scores de 1 et 3 renvoient   risque brut tr s faible

D termination du risque brut

Étape 4 : la cotation

Maîtrise	Niveau de maîtrise
Maîtrise efficace <i>Mesures de prévention en place parfaitement adaptées et utilisées par tous les opérateurs. Le risque est réduit au minimum.</i>	0,25
Maîtrise acceptable <i>Mesures de prévention en place plutôt adaptées et/ou utilisées par une majorité des salariés. Le risque est fortement réduit.</i>	0,5
Maîtrise insuffisante <i>Mesures de prévention en place peuvent être améliorées et/ou sont peu utilisées par les opérateurs. Le risque n'est que partiellement réduit.</i>	0,75
Aucune maîtrise <i>Absence de mesures de prévention adaptées ou non-conformité réglementaire. Le risque n'est pas réduit.</i>	1

Détermination du niveau de maîtrise

Étape 4 : la cotation

$$\text{RISQUE RESIDUEL} = \text{RISQUE BRUT} \times \text{MAITRISE}$$

Caractérisation du risque résiduel	Signification en terme de plan d'action
20 à 200 : Risque élevé	Mise en place d'une action corrective immédiate et durable afin de ramener le risque à un niveau acceptable
10 à 19 : Risque moyen	Mise en place d'une action corrective et suivi dans le temps de l'évolution du risque
4 à 9 : Risque faible	Mise en place possible d'une action corrective et suivi dans le temps de l'évolution du risque
0,25 à 3 : Risque très faible	Aucune action corrective ne s'impose : risque brut minime ou correctement maîtrisé par les mesures actuelles. Suivi régulier des éléments de maîtrise mis en place nécessaire en cas de risque brut non faible.

Caractérisation du risque résiduel



Étape 5 : hiérarchiser les risques...

La hiérarchisation des risques va permettre de poser des **objectifs d'amélioration en matière de santé mais aussi en matière économique.**

Les risques professionnels représentent un coût économique important pour les entreprises, pour qui le taux de cotisations varie en fonction du risque d'accident de travail et de maladie professionnelle.

Étape 6 : le plan d'action

- Définir les actions en vue de supprimer ou de limiter les risques identifiés
- Désigner une personne référente
- Il doit comporter les éléments suivants :
 - ⇒ Les actions
 - ⇒ Le(s) responsable(s)
 - ⇒ Le délai
 - ⇒ L'avancement





CHANNEL STRATEGIES

-4-

**Modèle possible
de DUERP**

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Identification de l'unité de travail concernée

SITE/ETABLISSEMENT : Entreprise X
 UNITE DE TRAVAIL : Atelier de production

Date de création : 12/04/2016
 Date de mise à jour : 19/05/2017

Traçabilité et suivi du DUER

Niveau de gravité du danger identifié (1; 2; 5 ou 10)

Niveau d'exposition des opérateurs sans prise en compte des moyens de prévention existants sur le poste de travail (1; 2; 5 ou 10)

Détermination du niveau de maîtrise en fonction des moyens de prévention déjà existants (0,25; 0,5; 0,75 ou 1)

Identification		Evaluation*					Plan d'actions	
Situation dangereuse	Damage	Grav.	Exp.	Risque brut	Actions de prévention existantes	Mait.	Risque résiduel	Actions de prévention à mettre en place <i>(Préciser le(s) responsable(s) et le délai de réalisation)</i>
Manutention de charges lourdes	Lombalgie	2	5	10	Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)	0,75	7,5	Achat d'un préhenseur à ventouses ou à pinces (M. Dupont - Juin 2018) Achat d'une table élévatrice (M. Dupont - Janvier 2018)
Existence de zones de circulation communes aux piétons et aux chariots élévateurs	Heurt et/ou écrasement - décès	5	2	10	Plan de circulation interne Traçage d'allées piétonnes Limitation des vitesses des chariots élévateurs Port de gilet de haute visibilité	0,25	2,5	/
Utilisation de fluide d'usage	Irritations, allergies	5	10	50
...					

Situations de travail dangereuses et risques associés identifiés dans l'unité de travail

Cotation du risque brut (de 1 à 100)

Identification des moyens de prévention existants sur le poste de travail (protection collective et individuelle, formation, ...)

Cotation du risque résiduel (de 0,25 à 100)

Actions à mettre en place afin de limiter le risque



-5-

Focus métier

Focus poste : agent d'entretien



Agent d'entretien



- Poste polyvalent
- Poste courant

⇒ Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels...



Identification des tâches principales

■ Tâches quotidiennes

- Nettoyage des bureaux (nettoyage des surfaces de travail, téléphones, écrans, sols, vidage des poubelles, ...)
- Nettoyage des sols des surfaces communes
- Nettoyage des sanitaires
- Nettoyage des vestiaires

■ Tâches hebdomadaires

- Rempotage des gels hydroalcooliques et nettoyage surfaces
- Sortie des poubelles
- Machines à laver des lavettes et chiffonnettes
- Nettoyage des dessus d'armoire

■ Tâches mensuelles

- Nettoyage des vitres
- Nettoyage à l'autolaveuse

Identification			Evaluation						Plan d'actions
Nature du risque	Situation dangereuse	Domage	Grav.	Exp.	Risque brut*	Actions de prévention existantes	Mait.	Risque résiduel*	Actions de prévention à mettre en place <i>(Préciser le(s) responsable(s) et le délai de réalisation)</i>
Chute plain-pied	Sol mouillé	Plaie, contusion, hématome, entorse, fracture	4	2	8	- Port de chaussures de sécurité avec semelles antidérapantes - Signalisation	0,5	4	
Chute plain-pied	Fils électriques au sol	Plaie, contusion, hématome, entorse, fracture	4	2	8		1	8	Passage aérien ou mise en place de chemins de câbles (Maintenance - 09/2021)
Chute hauteur	Nettoyage en hauteur (vitres, dessus d'armoires, ...)	Plaie, contusion, hématome, entorse, fracture	10	2	20	- Utilisation d'un escabeau instable	0,75	15	- Achat d'un escabeau 2 marches stable (Maintenance - 09/2021) - Proposer manche telescopique pour accéder en hauteur (Direction - 09/2021)
Chute hauteur	Escalier	Plaie, contusion, hématome, entorse, fracture	4	2	8	- Rampe - Revêtement anti-dérapant - Bon éclairage - Présence d'un ascenseur	0,25	2	
Manutention manuelle	Manutention du matériel de nettoyage	Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) dos	4	5	20	- Utilisation d'un chariot de nettoyage déplaçable d'un étage à l'autre via ascenseur	0,25	5	
Manutention manuelle	Sortie des poubelles	Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) dos	4	1	4	- Utilisation d'un chariot sur roues pour déplacer les sacs de poubelles ou containers sur roues - Absence de dénivelé entre lieu de stockage et lieu de ramassage	0,25	1	

Identification			Evaluation						Plan d'actions
Nature du risque	Situation dangereuse	Domage	Grav.	Exp.	Risque brut*	Actions de prévention existantes	Mait.	Risque résiduel*	Actions de prévention à mettre en place (Préciser le(s) responsable(s) et le délai de réalisation)
Postures / Gestes répétitifs	Travail au sol (lavage et séchage linge, nettoyage carrelage, petit mobilier, ...)	Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) dos	4	5	20	- Manche télescopique pour balai à franges; - Machine à laver et sèche-linge rehaussés - Formation Gestes & postures	0,5	10	
Bruit	Utilisation de l'autolaveuse	Pertes auditives, stress, anxiété, perturbation du sommeil, troubles cardio-vasculaires, ...	10	1	10	- Port de protection auditive contre le bruit lors de la réalisation de cette activité	0,5	5	
Biologique	Travail avec risque de contact avec des surfaces contaminées	Infection par la Covid-19	10	2	20	- Désinfection régulière des mains - Recueil spécifique des déchets potentiellement contaminés (EPI, mouchoirs usagés, ...) - Mise en place d'une procédure de désinfection des locaux et des surfaces potentiellement contaminées	0,25	5	
Chimique	Utilisation de produits ménagers étiquetés dangereux pour la santé	Irritations de la peau Allergies cutanées (parfums)	4	5	20	- Respect des consignes d'utilisation prescrites par le fournisseur - Port de vêtements de travail et de gants de protection - Ouverture des fenêtres lors de l'entretien des locaux - Sensibilisation à la lecture des étiquettes	0,5	10	- Obtenir et transmettre les fiches de données de sécurité au médecin du travail - Privilégier les produits non étiquetés dangereux pour la santé, à pH neutre - Eviter les produits "suodorants" ou à odeurs "rémanentes" plus concentrés en parfum

Identification			Evaluation					Plan d'actions	
Nature du risque	Situation dangereuse	Domage	Grav.	Exp.	Risque brut*	Actions de prévention existantes	Mait.	Risque résiduel*	Actions de prévention à mettre en place (Préciser le(s) responsable(s) et le délai de réalisation)
Chimique	Utilisation de produits corrosifs (détartrants sanitaires, décapants...)	- Brûlures cutanées et oculaires - Irritations des voies respiratoires - Malaise, perte de connaissance en cas de mélange avec d'autres produits (dégagements de gaz)	10	1	10	- Port de vêtements de travail et de gants de protection - Ouverture des fenêtres lors de l'entretien des locaux	0,75	7,5	- Port de lunettes de sécurité - Ne pas mélanger avec d'autres produits (respect des incompatibilités d'utilisation) - Rappel de la conduite à tenir en cas de projection oculaire
Electricité	Contact avec des appareils sous tension	Dommage corporel par électrisation/brulure	10	2	20	- Armoire électrique fermée à clé - Vérification périodique des installations électriques par organisme agréé	0,25	5	
Autres	Travail isolé lorsque l'un des 2 agents est absent (travail hors horaires d'ouvertures)	Aggravation dommage corporel par absence de secours si accident	10	2	20		0,5	10	- Prévoir port d'un Protecteur Travailleur Isolé (PTI) quand travail seul
Autres	Prise en charge en cas d'accident	Aggravation dommage corporel par absence de secours si accident	10	2	20	- Affichage des consignes de sécurité et des numéros d'urgence - Une employée formée SST - Présence d'une trousse de premiers secours	0,25	5	



CHANNEL STRATEGIES

-6-

**Conseils en
prévention**

Mesures de prévention : des solutions adaptées

Technique

- Matériels
- Equipements
- Locaux
- Installations
- Environnement

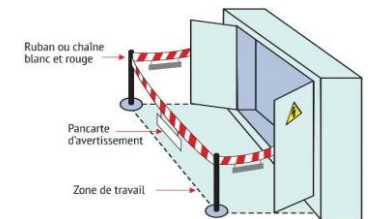
Organisationnelles

- Méthodes de travail
- Organisation des secours
- Gestion des entreprises extérieures

Humaines

- Information et formation santé et sécurité au travail

Protection collective



⇒ Protéger l'ensemble des salariés

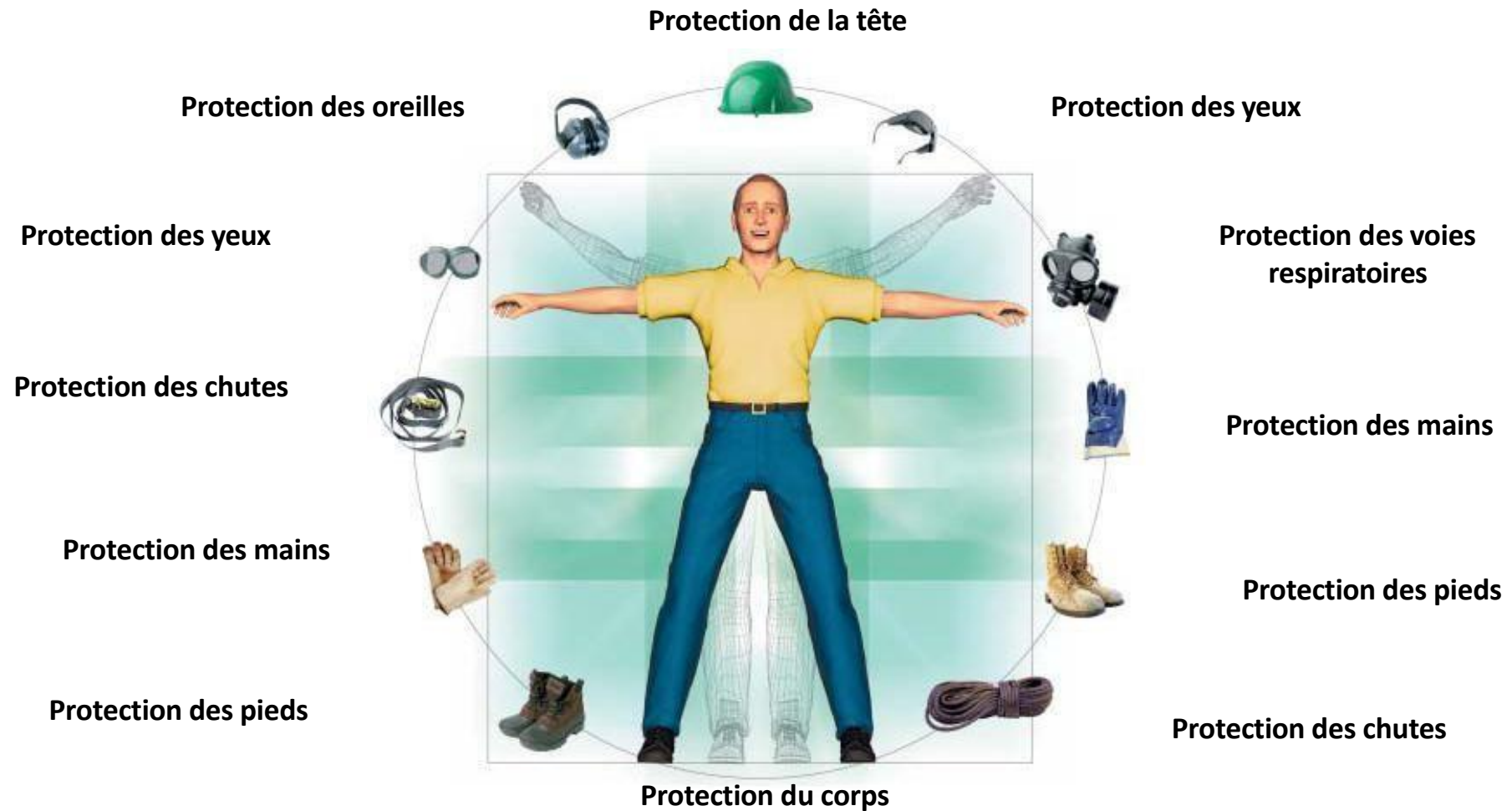


Pourquoi porter un EPI...

Un **E**quipement de **P**rotection **I**ndividuelle protège l'utilisateur ou le visiteur contre les risques professionnels suivants :

- **Biologiques** (inhalation d'agents biologiques ...)
- **Chimiques** (inhalation de vapeurs de solvants, contact des mains avec des produits chimiques...)
- **Mécaniques** (chocs à la tête, projections de particules dans les yeux...)
- **Bruit**
- **Thermiques** (travail en chambre froide, projections de métal fondu...)
- **Rayonnements ionisants ou non ionisants** (laser, ultraviolet...)
- **Chute de hauteur**
- **Electriques**

Approche par partie du corps



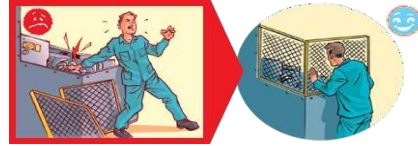
⇒ **Classement des EPI en 8 familles** de produits correspondants aux parties du corps humain à protéger de la tête aux pieds (Règlementation)

Protection des mains

QUELS TYPES D'EPC POSSIBLES

Mécanique

- Protection des organes en mouvement
- Commandes bimanuelles



Electrique

Consignation, arrêt alimentation



Chimique

Procédés sans immersion : boîte à gants, utilisation d'applicateur (rouleau, pinceau...)

Thermique

Chauffage / Climatisation

Biologique

Eviter le contact : vase clos, boîte à gants

EPI POSSIBLES

Choisir les bons gants

- Le type de gants : épaisseur, forme, matière
- La norme de protection
- La conformité

Utilisation et entretien

- Inspection du gant
- Utilisation correcte
- Laver les gants réutilisables
- Se laver les mains
- Ne pas partager ses gants

Savoir retirer ses gants

Savoir se laver les mains

Protéger sa peau

Outils d'aide à la décision



Protection de la tête



QUELS TYPES D'EPC POSSIBLES

Mécanique

- Protection des organes en mouvement
- Filet anti chute
- Mousse



Chimique

Eviter les projections ou procédés dispersifs, encoffrement



Thermique

Chauffage / Climatisation, abri



EPI POSSIBLES

Casque ou casquette

- Le confort
- La qualité de la protection
- Le maintien, la fixation et la stabilité,
- La robustesse et la résistance
- L'encombrement
- Le poids



Casque



Casquette

Entretien

- Remplacé après tout choc violent,
- Apparition de fêlures ou craquelures
- Date limite d'utilisation atteinte

Stockage

- Conservé à l'abri de la lumière (UV), de la chaleur et des intempéries

Nettoyage (risque biologique)

- Il doit être nettoyé régulièrement à l'eau savonneuse.

Protection des yeux

QUELS TYPES D'EPC POSSIBLES

Mécanique

Projection de particules



Chimique

Eviter le contact : vase clos



Rayonnements optiques

Écrans de protection



Présence d'arc électrique

Chaleur, rayonnement UV, projection de particules

EPI POSSIBLES

Lunettes, visières...



Choisir les bonnes lunettes

- Le confort, cet EPI doit s'adapter au visage de l'opérateur
- La vision de l'opérateur
- La qualité de la protection (types de projection, chaleur...)
- L'adaptation à la tâche et son environnement

Utilisation et entretien

- Inspection des lunettes
- Les ranger dans un étui
- Remplacer dès qu'elles sont endommagées

Protection du corps

QUELS TYPES D'EPC POSSIBLES

Mécanique

Protection des organes en mouvement

Thermique

Chauffe / climatisation / Isolation

Chimique

Eviter les projections, les procédés dispersifs

Biologique

Eviter le contact : vase clos, boîte à gants

Mauvaise visibilité

Eclairage

Intempéries

Local de travail, abri.

EPI POSSIBLES

Choisir les bons vêtements

- Le type de vêtements
 - Liberté de mouvement
 - Près du corps
 - Veiller à la gêne, l'inconfort (poids, transpiration), esthétique
 - Combinaison, veste, gilet, tablier, pantalon...
- Les différentes normes de protection (8 familles différentes)
- La conformité

Utilisation et entretien

- Notice technique du fabricant
- Ne pas partager ses vêtements
- Stockage endroit sec et aéré
- Ne pas ramener à la maison

Savoir retirer ses vêtements



Protection des pieds

QUELS TYPES D'EPC POSSIBLES

Mécanique

Balisage du chemin, stockage sécurité pour éviter les chocs, écrasement



Thermique

Climatisation, chauffage

Risques liés à l'action de déplacement

Balisage, sol anti dérapant, pour éviter les glissades, chutes



EPI POSSIBLES

Choisir les bonnes chaussures, adaptées

- Au milieu de travail et à l'activité, donc aux risques
- Aux normes exigées par l'entreprise et les lois,
- Être confortables, choix de la matière, de l'ergonomie (basse ou haute)...

Utilisation et entretien

- Notice technique du fabricant
- Remplacement régulier
- Stockage endroit sec et aéré
- Semelle amovible pour limiter le développement de bactéries
- Entretien extérieur et intérieur



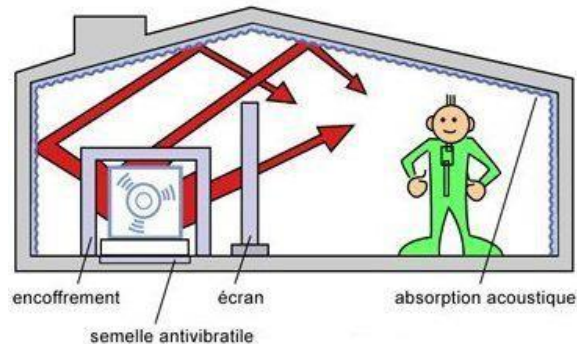
Protection des oreilles

QUELS TYPES D'EPC POSSIBLES

Objectif

Réduire le bruit à la source et d'agir sur la propagation du bruit dans le local de travail :

- Un changement de procédé ou d'organisation du travail, éloignement des salariés de la source de bruit
- Des solutions simples existent. Quelques exemples :
 - l'emploi de lames de caoutchouc
 - des matériaux nouveaux
 - des dispositifs spécifiques tels que les silencieux d'échappement pneumatique.
- Encoffrement de machines
- Traitement acoustique des locaux de travail
- Cloisonnement



EPI POSSIBLES

Choisir les bons protecteurs

- Le bouchon à usage unique à façonner
- Le bouchon préformé ,
- Le bouchon moulé individualisé (sur mesure)
- Le bouchon avec arceau
- Le casque (serre tête/serre nuque)
- Le casque antibruit passif
- Le casque antibruit actif



Utilisation et entretien

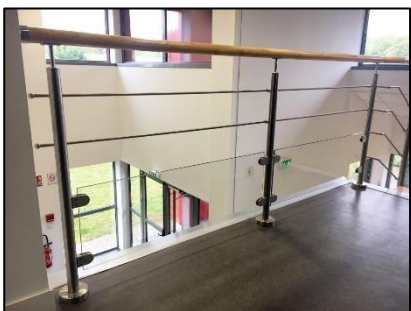
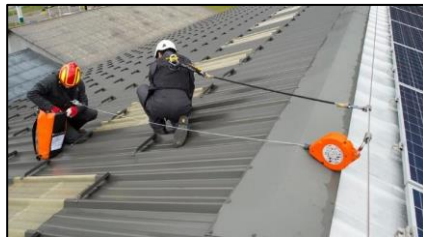
- Notice technique du fabricant
- Remplacement régulier
- Stockage adapté
- Entretien extérieur et intérieur

Protection des chutes

QUELS TYPES D'EPC POSSIBLES

Choisir le bon équipement

- Les garde-corps
- Les plates-formes
- Les échafaudages roulants
- Les nacelles et plates-formes élévatrices
- ...



EPI POSSIBLES

Systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur constitués :

- Dispositif de maintien du corps :
 - Harnais antichute
 - Ceinture de maintien
- Fixé à un point d'ancrage fiable (anneau fixe, coulisseau sur câble...)
- Par l'intermédiaire d'un système d'accrochage :
 - Longe de retenue
 - Absorbeur d'énergie
 - Connecteurs...
 - Marquage CE



Vérifications périodiques annuelles

Vérifier avant leur utilisation:

- Bon état
- Prises en considération des observations de la dernière
- vérification périodique

Protection des voies respiratoires

QUELS TYPES D'EPC POSSIBLES

- Mécanisation ou automatisation des procédés
- Travail en vase clos et encoffrement
- Réduction des émissions (abaissement de la température, abattage des poussières par brumisation...)
- Captage des polluants à la source
- Ventilation générale, assainissement
- Limitation du temps de travail aux postes exposés
- Procédures d'achats de produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation)
- Gestion des flux et du stockage des produits chimiques (stocks inutilisés, limitation des quantités stockées...)
- Gestion des déchets
- Procédures d'entretien des installations
- Restriction de l'accès aux locaux

EPI POSSIBLES

Comment choisir ?

- Filtrant :
 - Ventilation libre
 - Ventilation assistée
- Isolant
- Choix du filtre
- Niveau d'efficacité du filtre

L'efficacité du masque dépend :

- De son étanchéité
- De la nature et de la concentration en polluant
- Des conditions d'ambiance : température, humidité...
- Des conditions de stockage
- De l'effort physique fourni...



CHANNEL STRATEGIES

-7-

Partage d'outils

Logiciels disponibles

- ▶ Pour les **entreprises du BTP** : OPPBTP - <http://www.preventionbtp.fr/>

- ▶ Pour **tous les domaines d'activité** :
 - AST 67 - <https://www.ast67.org/download/2177/>
 - AST 08 - https://www.ast08.com/documents/Guide_DUER_AST08_v2021.pdf
 - Adhérents d'ACST - <https://acst-strasbourg.com/wp-content/uploads/2019/12/VIDEO-ACST-MON-DIAGNOSTIC-PREVENTION-1080-HD.mp4>

- ▶ Pour les **restaurateurs, garagistes, transporteurs, commerces alimentaires et non alimentaires, aides à domicile** : INRS - <https://www.inrs.fr/metiers/oira-outil-tpe.html>

- ▶ Pour les **pâtisseries, chocolatiers, confiseurs, poissonniers, boulangers, charcutiers-traiteurs** : PREVENTION ARTISANAT - <http://www.prevention-artisanat.fr/>

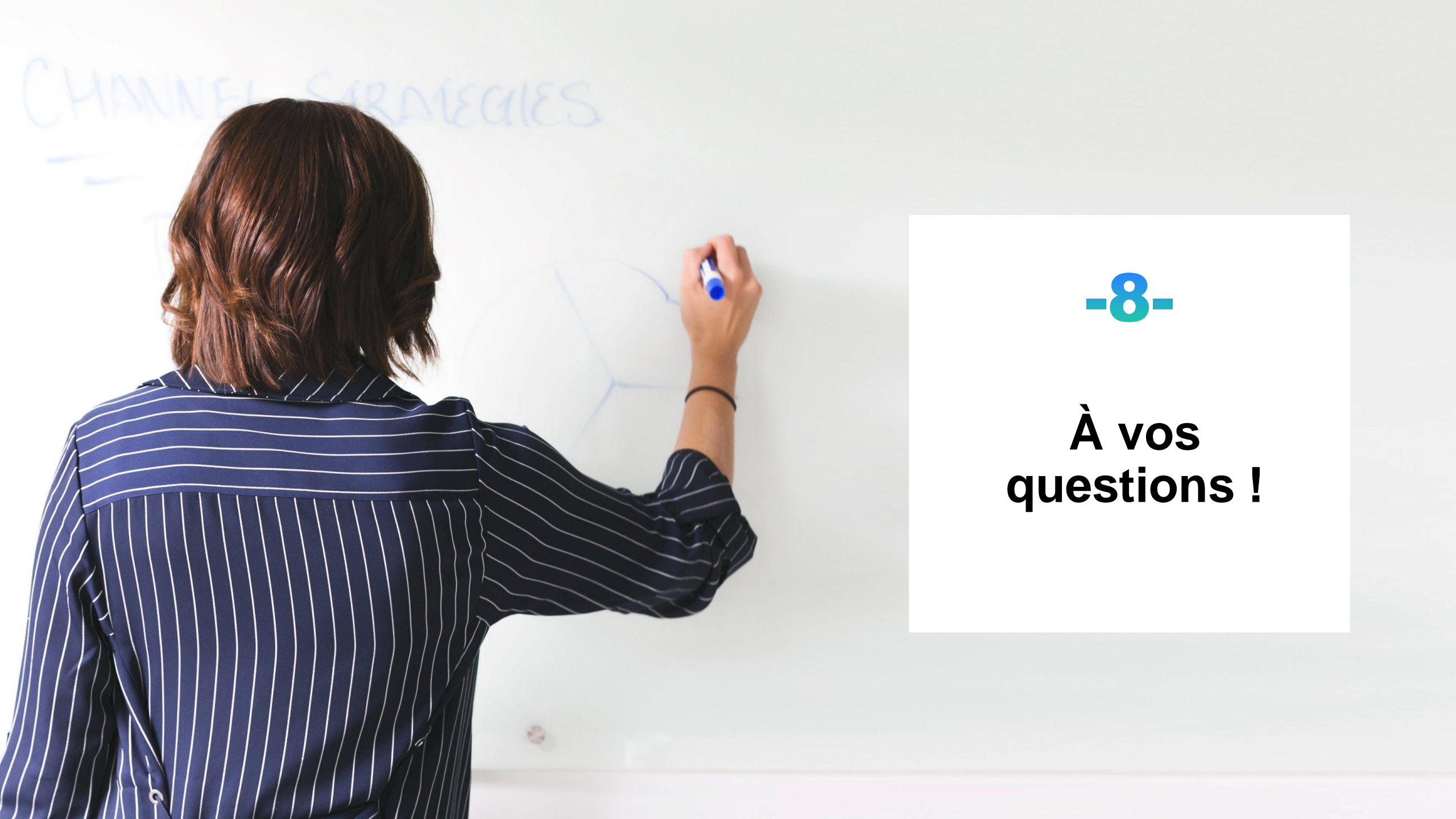
- ▶ Pour les **chaudronniers, garagistes** : CARSAT Bourgogne Franche-Comté <http://evrp.carsat-bfc.fr/evrp/index.php>

...Contactez votre service de santé au travail pour connaître l'outil qui peut être à votre disposition

Ce qu'il faut retenir



- ▶ Document obligatoire pour toutes les entreprises, quelle que soit la taille et le secteur d'activité
- ▶ Démarche d'amélioration continue pour gagner en performance avec tous les collaborateurs de l'entreprise
- ▶ **Faire du document unique... un document utile !**



CHANNEL STRATEGIES

-8-

**À vos
questions !**

Nos contacts

Pour toute demande d'informations...

...Contactez votre service de santé au travail



Merci de votre attention

<https://association-gest.org>



Grand Est Santé au Travail



SAVE THE DATE

A promotional graphic for a webinar. It features a white rounded rectangle on the left containing the text 'NUTRITION ET SANTÉ AU TRAVAIL, UN DUO INDISSOCIABLE' in blue. To the right, a hand holds a silver fork against a salmon background, and two pens (one silver, one orange) are shown against a grey background. A blue banner at the bottom contains the text 'WEBINAIRE GRATUIT - MARDI 5 OCTOBRE -14H' in white.

**NUTRITION
ET SANTÉ AU
TRAVAIL, UN DUO
INDISSOCIABLE**

WEBINAIRE GRATUIT - MARDI 5 OCTOBRE -14H

Au plaisir de vous retrouver...

Nos ressources

- <https://association-gest.org/>
- <https://www.acst-strasbourg.com/>
- <https://www.ast08.com/>
- <https://www.ast67.org/>
- <https://www.reimssantetravail.fr/>
- <https://www.gasbtp.fr/>

